

# 3 informations startup à retenir ce 7 décembre 2018

*Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer.*

Temps de lecture : minute

---

7 décembre 2018

## Solocal lance "Présence" pour piloter la présence digitale des TPE/PME

L'offre " Présence ", disponible sur l'application Solocal, veut permettre aux TPE/PME de mettre à jour toutes leurs informations et actualités afin de les diffuser ensuite, automatiquement et en temps réel, sur les moteurs de recherche, les réseaux sociaux, les GPS et les sites de cartographie. L'offre est disponible sous deux formes : Présence Essentiel, à partir de 29€/mois, et Présence Premium, à partir de 49€/mois. Cette dernière intègre également la création d'un mini-site internet pour chaque professionnel.

## La Région Île-de-France lève 3 millions d'euros pour investir dans l'ESS

La Région Île-de-France a annoncé avoir levé 3 millions d'euros pour son fonds d'investissement "InvESS Île-de-France "(anciennement Equisol), dédié à l'Economie Sociale et Solidaire. Une opération portant à 6,7 millions d'euros la dotation du fonds, et permettant à ce dernier de rehausser le montant moyen investi par structure de 100 000 à 200 000 euros. Le plafond d'intervention est porté, quant à lui, à 300 000 euros

par structure, contre 150 000 euros précédemment.

## Les candidatures du Concours National de la Création Agroalimentaire Biologique sont ouvertes

Pour sa 7e édition, le Concours National de la Création Agroalimentaire Biologique, créé à l'initiative de la CCI du Gers et parrainé par l'organisme de certification Ecocert, récompensera deux lauréats. L'un recevra 5000 euros et le second 2500 euros. Chaque lauréat bénéficiera également d'un accompagnement commercial et technologique à travers diverses prestations offertes par les partenaires : référencement test, campagne publicitaire, prestations de conseil technologique, accompagnement en stratégie d'entreprise.

Les entreprises agroalimentaires bio de moins de trois ans ont jusqu'au 31 mars 2019 pour déposer leur candidature sur le site du concours. Verdict et remise des prix en mai 2019.

---

Article écrit par Iris Maignan